

Principes clés pour le groupe local de coordination

Le terme « groupe local de coordination », désigne un groupe de 4 à 10 habitants sélectionnés par l'église et la communauté pour travailler avec les facilitateurs externe à la coordination du processus au sein de leur communauté.

1. Le groupe local de coordination doit être composé de 4 à 10 personnes représentatives de la diversité de l'église et de la communauté (y compris des femmes et des enfants), et inclure le responsable d'église ou l'évangéliste.
2. Le groupe local de coordination doit être bien soutenu par les facilitateurs, par le biais de formations, d'un accompagnement et d'un suivi, afin de développer leurs capacités.
3. Le groupe local de coordination doit être encouragé et soutenu pour adopter des modèles de leadership communautaire facilitateurs et qui renforcent le pouvoir d'action.
4. Le temps consacré par les membres du groupe local de coordination doit être pris en compte et rémunéré.

Auteur : Tulo Raistrick